



RAPSE

La Lettre

N°163
22 juin
2020

Réseau d'Action Promouvoir Sécuriser l'Emploi

CONTRE LE CHÔMAGE



Des milliards
pour l'emploi



Pas pour le capital



VITE : DES COMITES DE MOBILISATION

Sommaire

- 1) Bulletin de naissance d'un comité de mobilisation sur la santéPages2/4
- 2) Le chômage ne fait que démarrer : que faire ?.....Pages 5/10
- 3) Les communistes et l'aéronautique.....Pages 11/13



Bulletin de naissance d'un comité de mobilisation sur la santé

Evelyne Ternant

Comment construire dans la durée un mouvement populaire puissant, capable non seulement de faire converger les mobilisations de soutien aux personnels soignant et contre les destructions de services, mais encore rassembler autour d'objectifs politiques clairs pour faire naître des exigences majeures de démocratie sanitaire, de financement et d'organisation du système de santé dans un cadre public ?

Ce questionnement a traversé le parti, depuis certaines de ses fédérations jusqu'au CEN : des «comités de mobilisation ou d'action» réunissant les personnels soignants, usagers, élus, forces politiques, syndicales, associatives pourraient devenir ces lieux d'échange et d'action, depuis le local jusqu'au niveau régional, afin de contester les Plans Régionaux de Santé concoctés par les Agences Régionales de Santé au moyen de Projets Régionaux Alternatifs de Santé bâtis à partir des besoins exprimés dans les territoires. Comment opposer à l'autoritarisme des ARS qui sont le bras armé technocratique des décisions politiques du gouvernement une démarche d'élaboration démocratique, dans un mouvement embrassant nécessairement la question politique des moyens de financement et de l'avenir de la sécurité sociale ?

Le principe de cette recherche a été acté dans le texte «Construisons la France en Commun » et le projet de résolution votés par le CN du 12 juin dernier.

Reste, pour sortir du vœu pieux, à expérimenter, mutualiser, et évaluer les résultats des pratiques militantes.

A Besançon, un «comité pour la santé publique» est né ce 18 juin 2020. L'appel initial a été lancé par le parti communiste, à l'échelle régionale, par les huit fédérations de Bourgogne Franche-Comté, dans un texte intitulé «Tous ensemble pour au autre Plan Régional de Santé» que les secrétaires départementaux ont diffusé aux réseaux de leur choix : partis politiques, syndicats, associations, etc.

Lors de la première manifestation de «déconfinement» devant l'hôpital de Besançon, la parole est offerte aux usagers.

Nous intervenons alors dans ce cadre devant les 400 personnes rassemblées sur le parvis de l'hôpital pour proposer la création d'un comité de mobilisation dans la ville. Dans la foulée, la section PCF retient une salle et envoie l'invitation aux diverses organisations progressistes de la ville ainsi qu'à la coordination régionale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité. Il existe en effet, et c'est un facteur très prometteur pour la suite de notre mouvement, une structure qui a déjà coordonné dans des actions régionales les luttes que les comités de défense des structures sanitaires de proximité ont menées dans les villes petites et moyennes de la région.



Une petite trentaine de personnes à la première réunion : syndicalistes soignants Sud, collectifs de soignants (inter-urgences et inter-hospitaliers), syndicalistes non soignants

CGT et Sud, représentants politiques de gauche, LFI, Ensemble, PCF, pourtant divisés sur la campagne municipale non terminée.

Le responsable de la coordination régionale des comités d'usagers, Michel Antony, une figure bien connue de la défense des services publics, puisqu'il a présidé la coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité a fait les 80 kms qui le séparent de Besançon pour soutenir l'initiative.

Décision est prise, non pas de constituer le comité dès cette réunion, mais de lancer un appel, à diffuser lors de la manifestation du 16 juin, pour créer ce comité sur une base de représentativité plus large lors d'une réunion de lancement le 18 juin,.



Nous nous retrouvons à plus de 60 personnes très motivées le 18 juin, avec une diversité remarquable des participants: parmi les personnels soignants, des salariés des secteurs public, privé et des ehpad, toutes les catégories sont là: aides soignants, personnel administratif, infirmier.e.s, médecins et un étudiant en médecine. Le secteur maltraité de la psychiatrie est bien présent. Du côté organisations, c'est l'élargissement aussi : à Sud et la CGT s'ajoute la FSU. Une forte représentation de «gilets jaunes» est venue. Aux partis politiques présents la dernière fois s'ajoutent Génération's et EE-LV.

Quels sont les choix retenus ?

Qui ?



Le comité inclut des représentants d'organisations (syndicales, politiques), des collectifs, des associations, des élus, et tout citoyen sans engagement particulier désireux d'y participer. Personne ne met son drapeau dans sa poche, et personne n'est contraint de porter un autre drapeau que celui d'utilisateur ou de citoyen soucieux de se mobiliser pour notre système de santé.

Pour quels objectifs ?

1° Dans l'immédiat, soutenir et s'inscrire dans les mobilisations sur la santé nationales et locales : à commencer par les deux dates nationales du 30 juin et du 14 juillet prochains, en y incluant des actions spécifiques sur les suppressions de lits locales car l'ARS maintient son cap destructeur et le Ségur de la santé est bien une opération d'enfumage.

2° Mener rapidement des actions de sensibilisation auprès de la population, dans les quartiers et les villages, pour ne pas rester dans un entre soi militant mais en faire un comité populaire.

3° Élargir, au delà de la défense de l'hôpital public, le champ d'intérêt à l'ensemble du système de santé, de son financement, de son organisation démocratique : la médecine de ville, la territorialité de l'activité privée, la mise en cause des partenariats public/privé, la médecine scolaire et la médecine du travail, la couverture à 100% de la sécurité sociale, la





question de l'industrie médicale et pharmaceutique, comment financer les énormes besoins d'un accès généralisé aux soins, comment instaurer une démocratie sanitaire, etc..., etc... La diversité des participants a permis que toutes ces questions soient sur la table et qu'aucune ne soit considérée comme hors sujet, avec l'envie d'élever le niveau des connaissances mutuelles par un travail collectif d'éducation populaire.


4° A moyen terme, parvenir à une écriture collective d'un Projet Régional Alternatif au PRS de l'ARS, à partir d'une cartographie des besoins des territoires: d'où la décision d'adhérer à la **coordination régionale des comités de défense des hôpitaux et des maternités de proximité**, afin d'entrer en relation avec les usagers qui se mobilisent sur toute la région.

Un groupe d'animation bien représentatif de la diversité des participants assurera la visibilité extérieure du comité par une page Facebook, un compte tweeter, les communiqués de presse. Le mode de fonctionnement du comité sera ajusté au fur et à mesure de son expérience : par exemple la création ou non de commissions spécialisées par sujet.

Un bon départ donc, mais **l'épreuve de vérité** qui **passera par :**

 **une structuration durable**, car l'adversaire est coriace et n'est pas prêt à céder sur quelques manifestations, si puissantes soient-elles,

 **un élargissement en comité populaire** reconnu par une large partie de la population

 **une capacité à rassembler largement autour d'objectifs politiques identifiés, à l'échelle régionale, nationale, ou européenne** : par exemple, un nouveau Projet Régional de Santé qui pourrait être proposé pour validation aux collectivités locales qui ont refusé le PRS de l'ARS, ou l'exigence d'un pôle public du médicament, ou encore le financement du plan d'urgence des hôpitaux, de la dépendance ou de la Sécurité Sociale.

Tout reste à faire, mais il fallait d'abord démarrer !



LE CHÔMAGE NE FAIT QUE DÉMARRER : QUE FAIRE ?

L'augmentation du chômage commence à prendre de l'ampleur. Les médias ne peuvent l'ignorer.

La crise économique et financière n'est pas causée par la crise sanitaire.

Mais peu de commentateurs indiquent que, en réalité, la pandémie est l'élément déclencheur de la crise économique et financière qui nous menaçait depuis quelques mois malgré les efforts des banques centrales pour la contenir.

La BCE et les banques centrales de la zone euro détenaient avant la crise sanitaire près de 2700 milliards de titres achetés depuis 2014. Ce faisant, la politique de la BCE a conduit à ce que les entreprises puissent emprunter à des taux historiquement bas : par exemple, en 2018 le taux d'intérêt moyen des prêts accordés aux sociétés non financières s'est élevé à 1,5%, son plus bas taux historique.

La recherche du profit immédiat conjuguée à la facilité d'emprunt a accéléré une mondialisation dérégulée et antisociale : des chaînes de valeurs de plus en plus éclatées et complexes fragilisant tout l'édifice, l'argent facile favorisant les délocalisations, les fusions-acquisitions souvent risquées et une dépendance accrue. Sur ce dernier point, souvenons-nous, après le tsunami au Japon : toute la chaîne mondiale d'approvisionnement des entreprises de l'industrie informatique, électronique et automobile s'est trouvée affectée durablement du fait d'impossibilités d'approvisionnement d'éléments high-tech, de machines-outils.

Et maintenant avec le coronavirus, nous avons subi les conséquences de la destruction de notre industrie touchant au matériel médical, nous avons été dépendants des importations pour les

masques, les tests, les respirateurs. La pénurie de ces matériels nous a plongés dans un confinement plus long que nos voisins allemands.

Dans son rapport publié le 16 octobre 2019, le Fonds monétaire international (FMI) tirait le signal d'alarme : *« En cas de ralentissement marqué de l'activité, dans le plus sombre des scénarios, 40 % de la dette des entreprises dans les huit plus grandes économies, soit 19 000 milliards de dollars [17 000 milliards d'euros], seraient exposés à un risque de défaut, soit plus que le niveau observé durant la dernière crise financière ».*

S'ajoutent les guerres commerciales dont celle très dure menée par le capitalisme US qui unie les démocrates et les républicains conduits par Trump contre la Chine. Les conséquences en sont mondiales.

La situation en début 2020 s'annonçait donc morose avec un Pib en France montrant un fort ralentissement de l'économie depuis 2017 : + 2,3% en 2017, +1,7% en 2018, + 1,2% en 2019 **avec le 4^e trimestre négatif (-0,1%)**.

La question n'était donc pas : est-ce que la crise économique et financière va se déclencher, mais quand ?

Sur le front de l'emploi, préoccupation N°1 des français, il y a eu beaucoup d'intox sur le ralentissement du chômage en France, notamment depuis l'élection d'E.Macron en 2017.

Une précarisation terriblement accrue : alors que 87% des salariés sont des CDI, 84% des



embauches (avant la crise sanitaire) était des CDD dont 67% des contrats inférieurs à moins de 1 mois. Cela permettait de réduire le nombre de chômeurs de catégorie A (zéro heure de travail) par des rotations de périodes courtes, voir très courtes, jusqu'à 1h de travail.

Les salariés subissant ces contrats très courts ont été parmi les premières victimes de l'arrêt de l'activité.

Avec E.Macron, la communication gouvernementale sur l'évolution du chômage a changé d'instruments de mesures et est passée d'annonces mensuelles sur la base des chiffres de pôle emploi à des annonces trimestrielles sur la base des chiffres du chômage selon la définition du BIT : pour être chômeur, il ne faut pas avoir travaillé une seule heure. Cela exclu donc tous ces chômeurs, ces précaires qui ont effectué des boulots très courts dans le mois.

Les chiffres de pôle emploi ne sont plus donnés qu'une fois par trimestre et peu mis en avant, sauf s'ils permettent d'annoncer une baisse des catégories A,B,C confondues. Néanmoins, ceux-ci sont manipulés pour faire apparaître un solde positif des sorties de Pôle emploi sur les entrées.

En réalité sur plus de 2 millions de sorties des effectifs de pôle emploi (pour à peu près autant d'entrées), seuls environ 21% sont le fait d'une reprise de travail. C'est très peu ! Bien loin des chiffres de sortie dues aux procédures de sanction : cessation d'inscription par défaut d'actualisation, 43% (oublis, retards...), radiations administratives, 8% (sanction pour n'avoir pas rempli les obligations) S'ajoutent les mises en formation, 11% (rarement suivi d'embauches).

Ces chiffres de pôle emploi ne tiennent pas compte des chômeurs non indemnisés qui ne voient aucun intérêt à rester inscrit à pôle emploi.

Pour mémoire, à peine plus de 50% des chômeurs catégories A,B,C sont indemnisés.

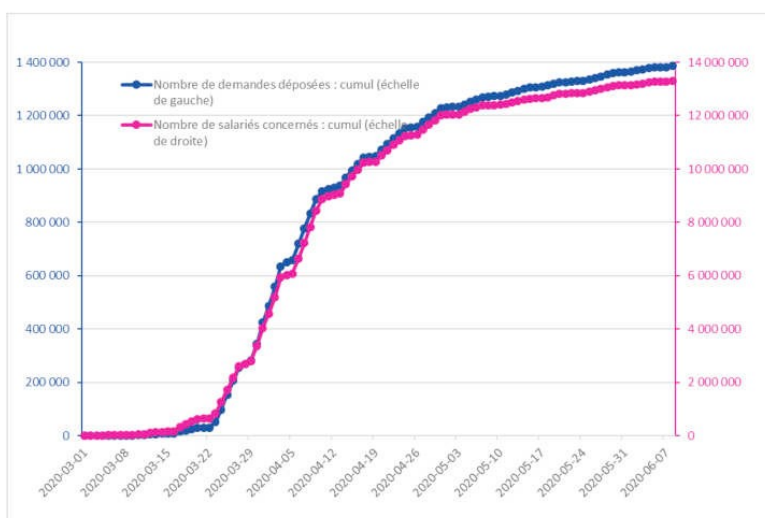
La crise n'étant pas que sanitaire, on comprend que si la pandémie va mettre un certain temps à être éradiquée, les conséquences ne seront pas celles d'une parenthèse de l'économie.

La crise sanitaire avec ses morts, ses malades, son confinement, le bouleversement de l'activité humaine a marqué les esprits. La crise économique et financière va être cruelle pour des millions de gens si nous n'imposons pas des mesures qui préservent la vie des salariés et de leurs familles, l'emploi.

Contraint, le gouvernement a dû (comme d'autres) fortement ralentir l'activité économique. Des mesures d'accompagnement pour ne pas pénaliser les entreprises ont été prises :

A) Des mesures de mise en chômage partiel :

Figure 1 : Nombre cumulé de demandes d'activité partielle déposées, depuis le 1^{er} mars et nombre de salariés concernés



Source : ASP-DGEFP-Dares – Extraction du SI APART du 9 juin 2020, s'arrêtant aux données du 8 juin 2020. Avertissement : lors du dépôt de la demande d'autorisation préalable d'activité partielle, chaque établissement indique un nombre prévisionnel de salariés concernés. Ce dernier peut s'avérer *in fine* supérieur au nombre de salariés effectivement placés en activité partielle.

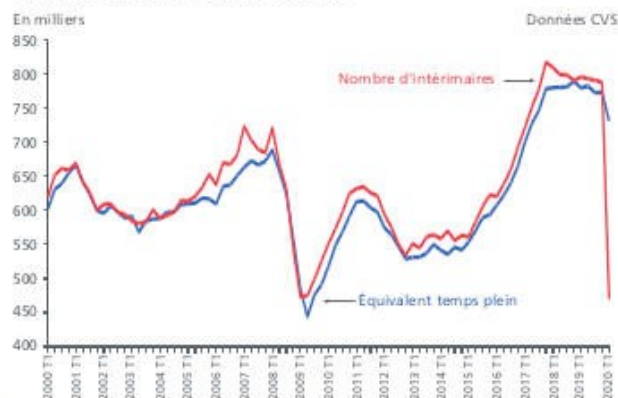
On estime 8,6 millions de salariés ont été effectivement au chômage partiel.

Ce chômage partiel touche prioritairement les petites entreprises : 46 % des salariés faisant l'objet d'une demande d'activité partielle depuis le 1er mars travaillent dans des entreprises de moins de 50 salariés.



À l'inverse, ceux qui travaillent dans des entreprises de 250 salariés ou plus représentent 34 % des salariés en activité partielle.

Volume de travail temporaire en équivalent temps plein et nombre d'intérimaires en fin de trimestre



Champ : France hors Mayotte.

Sources : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

B) Le télétravail a été fortement encouragé.

C) Des fonds publics ont été dégagés pour aider les entreprises sans condition ni exigence de maintien de l'emploi.

Alors que de nombreuses entreprises annoncent des plans de licenciement (Renault, Camaïeu, ...) mais ne sont pas encore passées à l'acte, **nombre d'entreprises se sont débarrassées dans un premier temps de leurs intérimaires, première variable d'ajustement de l'emploi.**

Ainsi, au premier trimestre 2020, dans le contexte de crise sanitaire et de confinement, l'emploi intérimaire a enregistré un recul historique (-40,4 %, soit -318.100 intérimaires, contre -0,4 % soit moins 1900 intérimaires au trimestre précédent) et rejoint ainsi un niveau comparable à celui atteint au creux de la crise économique 2008 2009.

La baisse concerne tous les secteurs, mais elle est plus forte dans la construction (-60,5 % après -2,6 % au trimestre précédent) et l'industrie(-40,7 % après -2,1 % au trimestre précédent) que dans le tertiaire (-31 % après -2,1 %).

Sur un an tous secteurs confondus, l'intérim chute de 41 %.

Trois PLFR (projet de loi des finances rectificative) supplémentaires, dont le 1^{er} dès le 23 mars, ont été adoptés à l'Assemblée Nationale pour un total de 133,5 milliards d'euros dont 31 financent le chômage partiel, 43,5 Md€ pour les secteurs les plus touchés dont 8 Md€ pour les TPE, 8 Md€ pour l'automobile, et 15 Md€ pour l'aéronautique.

- Rien pour la sécurité sociale dont le déficit devrait atteindre 41Md€ du fait des manques de recettes du fait des pertes d'activité.

Le Gouvernement a également mis en œuvre un dispositif exceptionnel de garanties permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises, à hauteur de 327 milliards d'euros.

Les banques se sont engagées à examiner toutes les demandes et à distribuer massivement, à prix coûtant, les prêts garantis par l'État pour soulager la trésorerie des entreprises.



S'engager à examiner, n'est pas s'engager à aider et les 3,7 millions d'entreprises (sur 4 millions) classées micro-entreprises et qui emploient 2,7 millions de salariés, se heurtent très souvent au refus des banques. Combien s'en relèveront ?

La BCE a annoncé au moins 3 milliards de prêts à -1% aux banques. La seule condition est qu'elles prêtent aux entreprises et aux ménages **mais pour faire quoi ? Payer les primes de licenciements ? Investir pour supprimer des emplois et gonfler un peu plus les dettes des entreprises ? Spéculer ?**

A cela s'ajoutent 1650 milliards (250 pour la France) versés sur les marchés financiers sous forme d'achat de titres.

Malgré ces mesures, pour le seul mois de mars, le nombre total de chômeurs catégories A, B, C a augmenté de 177.500 personnes (+ 5,5%) et de 209.300 au mois d'avril.

En catégorie A le nombre de chômeurs atteint 4.575.500 fin avril soit +1.089.100 (+ 31%) après 1,5 mois de confinement Les chiffres du mois de mai ne sont pas encore tombés).

Les grands groupes annoncent des plans de licenciements importants mais les premières victimes sont les emplois précaires : les intérimaires, les ubérisés, qui deviennent chômeurs sans être licenciés, les emplois précaires dans la restaurations, les emplois saisonniers dans le tourisme...

Beaucoup de PME risquent de disparaître : obligées depuis des années, sous prétexte de partage des risques, à assumer les investissements nécessaire à leur sous-traitance, et donc à s'endetter fortement beaucoup de ces entreprises voient leurs charges de travail rapatriées vers l'entreprise donneuse d'ordre.

Que vont devenir ces millions de salariés ?

Quant aux grandes entreprises, l'objectif demeure la distribution de dividendes aux actionnaires. Beaucoup (pas tous) ont annoncé y avoir renoncé pour 2020, mais tous gardent cet objectif pour l'avenir.

La crise sanitaire pourrait bien servir de prétexte aux restructurations permettant de reconstituer les taux de rentabilité dégradés par la suraccumulation de capital provoqué par la course aux profits. Elle pourrait aussi avoir un effet d'aubaine pour toucher de fortes aides de l'Etat français.

Renault.

Par exemple Renault était déjà dans une situation difficile. En 2019, son résultat a été négatif pour la première fois depuis 2008/2009 ! La crise sanitaire est une opportunité pour restructurer, détruire une partie des moyens de production, renouer avec une rentabilité satisfaisante pour les actionnaires. C'est sur cet argument de surcapacité de production, contesté par la CGT et la CFDT que s'appuie la direction de Renault pour justifier **4500 suppressions d'emplois.**

Dans le transport aérien, les difficultés des compagnies aériennes ne datent pas du coronavirus .

En 2019, 23 compagnies aériennes, dont 9 européennes, ont arrêté leurs activités. C'est 5 de plus par rapport à l'année précédente 2018 qui avait compté 18 compagnies en faillite.

Ce n'est pas faute de trafic aérien puisque le nombre de passagers transportés (avant le covid 19) double tous les 15 ans tandis qu'en valeur, 35 % du fret passe par l'avion.

La volatilité du prix du pétrole, la concurrence low-cost, les fusions, les acquisitions ...ont mis à mal les équilibres financiers de ces entreprises bien avant le covid 19.+



Air France va recevoir 7 milliards d'€ de prêts du gouvernement avec comme corollaire que la compagnie fasse des réformes structurelles sur la maîtrise des coûts et des efforts de productivité.

Non seulement l'État français n'a aucune exigence sur l'emploi en prêtant notre argent mais il suscite les 10.000 suppressions d'emplois qui pourraient être annoncées le 3 juillet.

Airbus : D'autres aussi sont aussi touchés au cœur de leur objectif de distribution de dividendes. C'est le cas d'**Airbus** qui a engrangé fin 2019, huit années de travail dans son carnet de commande.

Même si des annulations ou des reports diminuent ce carnet de commande, il y a une marge de sécurité qui ne justifie pas des licenciements sauf à privilégier les dividendes sur la vie des salariés.

Cette entreprise « stratégique » a largement bénéficié du financement du chômage partiel, de l'injection de liquidités et de garanties de prêts.

Elle possède 30 milliards de liquidités.

Avec un chiffre d'affaire de 70 Mds€ elle s'apprêtait à distribuer 1,4 Mds€ de dividendes sur les résultats de 2019.

Lors d'une réunion du comité stratégique de la filière aéro, avec les représentants du gouvernement, des syndicats salariés et des représentants patronaux, le PDG d'Airbus estime que la production va baisser de 40% sur les deux années à venir. **Donc dit-il, il faut prendre des mesures sévères sur l'emploi.** Et lui, comme les autres PDG de la filière réclament la poursuite du financement du chômage partiel, le financement de la recherche et développement par l'Etat....

Les représentants patronaux des PME/PMI de la filière considèrent eux que c'est normal que les entreprises les plus faibles ne soient pas sauvées et ils considèrent que c'est une opportunité pour restructurer la filière ! Les charges de personnel sont les seules sources d'économies... (compte-rendu CGT de cette réunion).

La grande distribution est également touchée. Carrefour, Casino, Conforama, la Halle....autant d'entreprises qui ont déjà commencé à tailler dans leurs effectifs et à réduire leur nombre de magasins ...bien avant la crise sanitaire. Des milliers de salariés jetés au chômage dans les TPE, PME, des plans de licenciements géants dans l'industrie, dans la grande distribution, dans le transport... ?

Se mobiliser.

A partir du vécu dans les entreprises, dans les territoires il y a urgence à opposer au pouvoir du patronat, aux préfets représentants du gouvernement, la force de comités d'action et de mobilisation : résistance mais aussi construction d'une autre logique avec les salariés, les citoyens, les organisations syndicales, les partis de gauche qui le veulent.

Il faut anticiper à tous les niveaux les mauvais coups, riposter collectivement immédiatement, faire avancer les idées, aider la colère à trouver le chemin d'un changement de société.

Il faut exiger par exemple la transparence dans l'attribution des aides financières gouvernementales et la répartition des prêts à taux zéro pour les entreprises réellement en difficulté, notamment les PMI et micro-entreprises dont la disparition va engendrer beaucoup de chômage et plus de désertification des villes et villages.

Il faut lier les financements publics sous toutes leurs formes à la condition du maintien de l'emploi avec la recherche et de nouvelles productions utiles.

Pour l'instant, des millions de salariés sont en chômage partiel mais pour combien de temps. Les financements vont se tarir. Il va falloir se battre à la fois contre les licenciements, contre le télétravail imposé durablement et pour le respect des mesures de sécurité au travail.



Plutôt que de relocaliser nos industries, ce qui déplace le chômage d'un pays à l'autre, les salariés étant toujours les perdants, ne faut-il reconstituer une industrie par des investissements permettant une production plus respectueuse de l'environnement, avec plus d'efficacité sociale et économique, et des salariés formés en permanence, au fait des avancées technologiques et informationnelles, pour le progrès?

Des salariés collectivement sous employés pour cause de crise sanitaire, un développement économique maîtrisé avec des financements contrôlés à promouvoir, n'est-ce pas l'occasion de faire avancer le projet du PCF de sécurité emploi formation : alterner des périodes de travail avec des périodes de formation réellement qualifiantes, rémunérées débouchant sur un emploi plus qualifié.

Enfin ces comités d'actions et de mobilisation peuvent jouer un grand rôle pour la défense et le développement de nos services publics dont on a vu l'importance dans la continuité de notre vie pendant le confinement.

Qu'aurions-nous fait sans les éboueurs, sans les fonctionnaires territoriaux, sans les enseignants qui assuraient tant bien que mal leur métier dans des conditions extrêmement difficiles et sans les personnels soignants... Loin des discours lénifiants de Macron, aucune des décisions d'avant n'est remise en cause : pas d'embauches ni revalorisation des salaires à l'hôpital, diminution du nombre de fonctionnaires, privatisation des entreprises publique (transport, énergie...).

La question des services publics et des entreprises nationales est un enjeu crucial pour un nouveau mode de développement de la société et pour l'emploi, pour les entreprises, au service des femmes et des hommes. Il ne faut pas laisser retomber la mayonnaise. Nos services publics sortent auréolés de cette période difficile. C'est le moment d'être exigeant, et pourquoi pas, de faire avancer notre projet de fonds européen social, solidaire écologique pour le financement des services publics ? Au même titre que nous devons être exigeant avec l'argent public national dans la défense de l'emploi, nous devons l'être avec l'argent public européen avec des exigences d'emploi sur l'argent prêté aux banques et sur l'utilisation des plans d'urgences de la BCE.



LES COMMUNISTES ET L'AERONAUTIQUE

A la demande du Collectif National de l'Aéro (Industrie aéronautique, Spatial, civil et militaire, Avionique, Transport Aérien), une rencontre s'est tenue le 10 juin par Media "ZOOM" interposée, entre les 5 Commissions suivantes " AERO", DEFENSE, ECONOMIQUE, ENTREPRISES & LIEUX DE TRAVAIL et TRANSPORT. Chaque commission ou collectif national a été représenté par une délégation constituée de deux à trois personnes. Cette réunion s'est tenue dans un contexte très particulier, puisque marquée par :

L'annonce d'une sortie progressive, mais néanmoins accélérée du confinement, pour une reprise du travail rapide ;

La menace très précise d'un plan de régression sociale et de casse de l'emploi, annoncée par plusieurs dirigeants des grands groupes industriels. Ceux-ci sont les donneurs d'ordre pour les sous-traitants majeurs d'ordre de niveau 1, pour les intérimaires, pour les stagiaires.... ;

- La remise en cause de plus en plus précise

a) des conquêtes sociales obtenues en 1945, d'une manière générale, dans chaque établissement, entreprise ou groupe d'entreprises de plus de 50 salariés, par le Comité d'Entreprise (aujourd'hui Comité Social et Economique) : suppression des Délégués du Personnel, réduction des moyens des CHSCT, diminution de moitié des heures de délégation,

b) plus spécifiquement d'acquis dès 1945 dans les entreprises et établissements de l'industrie aéronautique, à ces mêmes institutions à caractère de contrôle économique ou dans le domaine social et culturel, sous la forme de l'attribution par le Ministre de tutelle de l'époque, Charles TILLON, d'un budget de 5% de la masse salariale. ...

Sous le prétexte d'un engagement politique en faveur d'une relance de l'activité de ce secteur industriel et de services, le Gouvernement et son

exécutif présidentiel avaient annoncé, la veille, les grands axes d'un financement à hauteur de 15 Milliards €, incluant l'aide financière accordée à la Compagnie Nationale Air France-KLM, à hauteur de 7 Milliards €. **Ce plan ne détermine pas les conditions aux aides au maintien de l'emploi alors que de nombreuses entreprises de la filière, y compris les donneurs d'ordres, envisagent des suppressions de postes.**

Au contraire, les PDG des grands groupes de production aéronautique envisagent, à l'instar du PDG de Safran, des licenciements, y compris sur le sol français. Déjà, 8.000 salariés à l'international ont été congédiés dans ce groupe.

Des patrons de grandes PMI ont également annoncé que la seule variable d'ajustement serait à faire sur les effectifs. Une entreprise comme Derichebourg a proposé soit des suppressions d'acquis ou un plan qui pourrait aller jusqu'à 700 licenciements. (Le sénateur Fabien Gay a demandé des comptes à l'entreprise).

Ces PDG des grands groupes entérinent des reculs massifs de l'activité des transports et de production pour plusieurs années.

De plus, il n'y a aucun plan de soutien aux sous-traitants. Donc c'est un plan massif de licenciements qui se dessine dans la filière.

Tout ceci est trop grave pour le pays. N'oublions pas que l'aéronautique est un instrument de progrès humain qui permet à l'humanité des échanges fructueux et, de plus, que c'est une filière ambivalente, puisqu'elle est, dans le domaine de l'armement, un instrument de souveraineté qui est lié à la diplomatie que nous nous efforçons de tourner vers la paix.

La mise en action des salariés doit amener les Pouvoirs Publics à intervenir de façon volontariste



pour une analyse approfondie du rôle et de la place de l'industrie aéronautique dans notre pays, pour la reprise et, donc, de questionner ainsi plus particulièrement le mode de gouvernance et les choix stratégiques des différents groupes de la filière aéronautique.

L'accent devra être mis sur les orientations des entreprises de la filière. Nous demandons que les députés consacrent une partie de leurs travaux à l'étude de l'utilisation des aides et subventions publiques qui ont été effectuées et pour celles qui sont en perspective.

Les directions d'entreprises des grands groupes affirment que les annulations de commandes les contraignent à avoir des mesures sociales utilisant l'argent de l'Etat, donc du contribuable.

Ces affirmations ne reposent sur aucun chiffre :

nombre d'annulations de commandes ;

quelles Compagnies et à quelles dates ces commandes devaient être livrées ?

L'Etat avance 15 milliards sans vérification. Ces aides doivent être conditionnées à des objectifs sociaux et industriels.

La représentation nationale doit être informée et doit vérifier les assertions des groupes bénéficiaires.

Il en va de même pour l'exigence que le capital public monte en puissance dans l'ensemble de la filière, avec une mission claire : celle de structurer démocratiquement une économie dynamique créatrice d'emplois, en lien avec l'aménagement de nos territoires, ainsi que l'amélioration des transports.

Promouvoir et développer en France cette filière industrielle, à l'abri des marchés financiers et de la rentabilité boursière, c'est prendre parti pour l'intérêt général, en France et en Europe. De plus, nous demandons aux actionnaires, qui ont reçu beaucoup d'argent depuis les privatisations, de mettre leur capital au service de cette nouvelle politique, avec le rôle du crédit et de l'intervention de la BCE.

Sortir de la crise et non pas s'y enfoncer

Notre conception est de valoriser le potentiel humain et industriel bâti sur des décennies.

Il faut proscrire toute logique de « casse » sociale ou industrielle, intégrant les exigences nouvelles de démocratie et s'affranchissant des diktats des marchés financiers. Cette vision débouche sur des propositions qui forment un projet politique, avec des éléments de programme :

A) Interdire tout licenciement ou suppression massive d'emplois dans les établissements, des entreprises des groupes, sans mesure sociale visant à amortir les difficultés pour les salariés et, en particulier, des mesures de réduction du temps de travail et de formation avant d'envisager des mesures de reclassement ;

B) En appliquant le projet de Sécurité d'Emploi et de Formation qui avance l'idée de mettre les salariés en formation et non en chômage. Cette mesure vaut pour l'ensemble des salariés de la filière. Cela s'appuie sur le triptyque projets/financements/droits des salariés, en lien avec les régions, départements et communes ;

C) Les donneurs d'ordres doivent aider leurs réseaux d'entreprises de sous-traitance en relocalisant des productions ;

D) Changer la mission et le rôle des institutions financières, afin de sortir des marchés financiers, et mettre l'emploi et les services publics comme priorités ;

E) Reconquérir des logiques de service public dans le transport aérien ;

F) Demander la domiciliation du siège financier d'Airbus en France : il n'a rien à faire aux Pays-Bas, si ce n'est de l'optimisation fiscale. Ce serait la moindre des choses en retour des multiples aides reçues lors de cette crise ;

G) Mettre la filière industrielle de défense et de sécurité au service de la paix et de l'entente entre les peuples, et non au service du commerce mondial de l'armement ou de la dérive des politiques ultra-sécuritaires ;

H) Au-delà du rétablissement des représentants des salariés aux Conseils d'Administration, il faut des droits nouveaux pour les salariés dans les entreprises avec pouvoir décisionnaire sur



plans stratégiques et droit de veto, avec obligation, pour les entreprises, d'examiner des contre-projets. Tout audit public doit comporter l'audition de l'ensemble des acteurs (directions d'entreprise, représentants des salariés, élus de bassins d'emplois, ...);

I) Dans un premier temps, il faut repenser la participation de l'Etat dans les grands groupes, afin de les protéger contre toute attaque boursière, et que l'intérêt public prévale dans les choix stratégiques, en intégrant, dans les instances de gouvernance, des représentants de l'Etat et d'autres acteurs des instances publiques (Collectivités Locales des bassins d'emplois);

J) Dans le cadre des relocalisations il faut redonner au mot de coopération et de co-développement leur sens d'origine, à savoir **une logique de projets communs intégrant des objectifs de développement de l'emploi et de progrès social chez tous les partenaires coopérants et co-développants, contribuant à l'éradication du chômage dans toutes les catégories socio-professionnelles; stopper les politiques d'étranglement des PME/PMI ou de sous-traitances;**

K) Il faut reconnaître et garantir l'activité citoyenne, l'activité politique dans les entreprises et, sans réserve, les droits pour les salariés à s'organiser sur le lieu de travail dans les structures syndicales de leur choix;

L) Enfin il est plus que nécessaire que cette crise sanitaire et économique serve de catalyseur pour une **politique prenant en compte l'environnement**, loin des magouilles politiciennes. Les entreprises doivent mettre à disposition de la Nation les laboratoires, ainsi que les centres de recherches, permettant de faire des bonds en avant sur de **nouveaux modes de propulsion**; hydrogénique, électrique ou hybride; soutenir la production de la nouvelle filière de recyclage des avions, réduction des émissions de CO2;

Il est grand temps que les connaissances, le savoir-faire et l'expérience de l'ensemble des salariés de la filière soient reconnus et utilisés dans une diversification de productions indispensables à notre pays et à l'Europe. Pour

cela les qualifications doivent être repensées et les salaires réévalués, afin de donner du pouvoir d'achat à tous les acteurs de la filière.

Le PCF, pleinement conscient de la gravité de la crise économique et des crises à venir, propose et proposera de renforcer le combat politique et des actions revendicatives avec les salariés. Nous devons réfléchir au combat que nous allons devoir engager, dans les jours et les mois à venir, car il serait illusoire de croire que cette pandémie aura ému le capital et ses serviteurs zélés que représentent le pouvoir législatif et la majorité parlementaire.

Concernant le volet économique, notre Parti politique doit mettre en avant, dans les publications et les propositions d'actions propres au PCF, l'exigence de nouveaux pouvoirs pour les salariés et la mise en exergue de la Sécurité d'Emploi et de Formation; donc la recherche de nouveaux programmes, la maîtrise des financements et les formations qui vont avec doivent être prises en considération.

De toute évidence, cette crise sanitaire aura mis en exergue les tares du capital, qui ne vit que pour lui-même et qui laisse la quasi-totalité des populations devant les pires difficultés. Les entreprises aéronautiques, spatiales, de la défense et aéroportuaires font partie intégrante des bonds qualitatifs que la société française doit faire, afin de donner les mêmes chances à tout le monde, de vivre dans un pays moderne et conforme aux exigences du 21ème siècle. Nous ne devons pas céder au chantage à l'emploi et définir une stratégie de relance de notre filière industrielle pour l'après- pandémie.

La France dispose encore aujourd'hui d'un tissu industriel qui la place à un niveau de responsabilité de premier plan. Le rôle qu'elle a su jouer historiquement - et qu'elle continue toujours de jouer - lui donne une légitimité pour dégager la filière de sa tutelle des marchés financiers où on entend l'enfermer.

Nous le voyons bien aujourd'hui, il nous faut une autre politique au niveau national, européen et même international et mondial, pour la filière Aéronautique & Spatiale & du Transport Aérien. Pour ceci, il nous faut des propositions et initiatives communes pour aider à la mobilisation des salariés et des populations.